La Rochelle, le 09 avril 2020

Monsieur Jean-François FOUNTAINE
Maire de la ville de La Rochelle

LETTRE OUVERTE AU MAIRE-

M. JEAN-FRANÇOIS FOUNTAINE

Monsieur le Maire,

Cette crise que nous connaissons aujourd'hui, sans précédent pour notre génération, amène notre société à remettre en cause cette société individualiste créée par le capitalisme et l'ultra libéralisme.

Elle nous amène à nous rappeler ce que sont la solidarité et le partage qui sont les valeurs que nous avons toujours défendues à la CGT.

Aujourd'hui, dans nos écoles, nos crèches et nos centres de loisirs sont accueillis les enfants des personnels soignants, depuis quelques jours, des pompiers et des policiers. Nous ne pouvons que nous en satisfaire et le saluer.

Mais cette crise met aussi en lumière d'autres professions, que certains, il y a encore peu, traitaient de « gens qui ne sont rien ». Aujourd'hui, sans eux, la France ne fonctionnerait pas, ce sont toutes ces personnes qui permettent l'accueil des enfants, les nourrissent, s'occupent de nos anciens à domicile ou en établissement, assurent l'entretien et la décontamination des hôpitaux, des écoles, des lieux publics et également qui nous permettent de continuer à pouvoir nous nourrir en assurant, au péril de leur vie, l'ouverture des commerces de première nécessité.

Pour permettre à toutes ces personnes d'exercer leurs missions vitales dans les meilleures conditions possibles, il faut que la société, dans son ensemble, soit solidaire en commençant par nos collectivités, pour lesquelles c'est un devoir.

Nous vous demandons donc d'élargir l'accès aux centres de loisirs, aux crèches et à la restauration scolaire à tous les enfants des personnels municipaux qui assurent, sur le terrain, les missions du Plan de Continuité de L'Activité ainsi qu'à ceux des personnels des commerces de première nécessité, et à ceux du privé ou de l'associatif, dont la présence sur le terrain est indispensable (les auxiliaires de vie, les routiers…) dans un souci d'équité et de reconnaissance de leur engagement et leur abnégation exemplaire.

Nous vous demandons également, de leur accorder la gratuité des prestations (accueil, restauration) dans cette période, pour que la solidarité et la reconnaissance soient réelles.

Il s'agira, bien entendu, de mettre en place ce dispositif en assurant la sécurité sanitaire de toutes les personnes concernées, enfants et agents, par la mise en place des mesures de distanciation sociale, de décontamination et la fourniture d'EPI adaptés et en nombre suffisant.

D'autres collectivités ont déjà pris ces initiatives, comme la ville de Nantes, par exemple. Il s'agit donc là d'un choix politique et vous en avez la possibilité.

Nous vous demandons de prendre des décisions rapides et fortes, et souhaitons, de ce fait, une réponse positive urgente de votre part.

« L'histoire ne fait rien, c'est l'homme, réel et vivant, qui fait tout » Karl Marx.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Syndicat CGT des territoriaux de la Ville de La Rochelle, La CDA et le CCAS

Gaël
Secrétaire général